



"future taxe" sur les biens secondaires??

Par tribe

Bonsoir,

.Voila,ma situation actuelle...je suis en train de vendre mon bien et dont je n occupe pas en ce moment.
Vivant et étant déclarer avec mon amie, je me pose beaucoup de questions au sujet de la taxe que va peut etre nous imposer le gouvernement.

En effet,je me retrouve avec une "maison secondaire" et risque de le payer tres cher??

Je suis propriétaire de mon bien depuis 21 ans?

Comment cela sera calculé dans ma situation?

On m a parlé d un taux selon les années d acquisition?

Comment faire pour y echapper si possible...

Mille merci d avance de me repondre,et de m éclaircir!!

AMICALEMENT....

Par jury34

Bonjour,

Vous faites référence à la taxe d'habitation?

Cordialement